

Coup de jeune pour votre



Notre style de vie a bien changé au cours de ces dix, vingt dernières années. Aujourd'hui, nous évoluons dans une société hédoniste qui laisse une part toujours plus grande aux plaisirs et aux loisirs.

Adieu les grands bassins où l'on se "baigne idiot". Vive les piscines aux formes douces, chauffées, bien équipées pour que toute la famille en profite en toute saison.

Françoise Sauvan

Si votre piscine date de plus de quinze ans et que ses fonctionnalités ne correspondent plus à vos besoins de baignade, vous pouvez la transformer de A à Z. Tout est question de travaux et donc de budget. Auparavant, les piscines étaient de vastes et profonds bassins auxquels on accédait par une échelle. Il n'y avait aucun système de couverture et le chauffage était quasi inexistant. Aujourd'hui, la préférence va aux bassins plus petits, de forme libre, moins profonds mais très bien équipés avec des dispositifs de nage à contre-courant, des buses de massage pour des séances de balnéothérapie, un escalier invitant à la convivialité ou une plage descendant doucement dans l'eau pour faire découvrir aux plus jeunes les joies de la baignade.

REFAIRE LE REVÊTEMENT

Le liner est une grande poche composée de plusieurs membranes de PVC, souples, assemblées et soudées en usine en fonction des dimensions de votre piscine. Grâce à sa grande souplesse, il peut être posé sur toutes sortes de supports (maçonnerie, panneaux préfabriqués...). Il a une durée de vie d'une dizaine d'années. Le changer s'impose pour garantir l'étanchéité, quels que soient la forme du bassin et les autres travaux envisagés.

Cette opération doit être réalisée par un professionnel mais ne demande qu'une demi-journée de travaux. Elle consiste à retirer l'ancien liner, à examiner si la moquette de protection en dessous est toujours en bon état, et en remettre un neuf. Les coloris et les motifs sont très nombreux, la tendance étant tout à la fois aux

coloris sable et foncés. Il existe même des modèles imitant la mosaïque. Comptez 15 €/m² hors pose.

Le liner standard est une poche en plastique de la dimension du bassin, d'une épaisseur de 75/100. Il peut être remplacé par une membrane armée (épaisseur de 150/100), soudée, que l'on découpe sur place à la forme voulue et qui convient bien aux travaux de rénovation.



“ancienne” piscine



Suivant les nouvelles tendances, l'accès au bassin ne s'effectue plus "sportivement" par le biais d'une échelle, mais de façon progressive en utilisant un large escalier spécialement aménagé.

Les revêtements en mosaïque et carrelage doivent être refaits dès lors que leurs joints se désagrègent et que le bassin se vide imperceptiblement : vous vous en apercevez si vous devez remettre fréquemment de l'eau. Ce travail est plus long et plus coûteux mais souvent nécessaire car les dizaines de tonnes d'eau contenant les produits de traitement et constamment en mouvement attaquent les joints.

Si votre piscine est en béton, son étanchéité peut être remise à niveau à l'aide d'une peinture "spéciale piscine technologie pliolite®" à base de résine acrylique. Le support doit être conforme au DTU 591, c'est-à-dire propre et sec et sans remontées d'humidité. En fonction de l'état du béton, un sablage ou un dérochage (avec de l'acide chlorhydrique dilué) sera éventuellement nécessaire.

TRANSFORMER LE BASSIN

Les travaux les plus simples pour rendre un ancien bassin plus convivial consistent à ajouter un escalier intérieur pour remplacer l'ancienne échelle. Il peut être placé sur l'un des plus petits côtés ou en angle. En choisissant cet accessoire, vous n'aurez pas besoin de refaire un terrassement.

En cassant une partie de la structure, vous pouvez ajouter une plage immergée. Escalier ou plage peuvent se doubler d'un spa maçonné à débordement avec ou sans chauffage.

Pour diminuer la profondeur, il est possible de réinjecter du béton dans le bassin.

Dès lors que l'on fait du terrassement ou que l'on envisage de plus gros travaux, tout devient réalisable jusqu'à démolir l'ancien bassin pour créer une piscine neuve.

L'avantage de certaines piscines – comme celles de **Magiline** – est de se passer de jambes de force et donc de pouvoir s'installer dans un bassin existant sans avoir à effectuer de travaux de gros œuvre supplémentaires.



Sur cette piscine, l'escalier est un lieu privilégié avec sa marche périphérique qui devient banquette dès votre immersion.
Corner. Aquilus Piscines

LE CONSEIL DE FAIRE FAIRE

Vous faites construire une piscine neuve ? Si vous ne pouvez pas, tout de suite, l'équiper entièrement, pensez à prévoir des "départs" (bypass, tête de nage...) pour tous les équipements que vous souhaitez ajouter ultérieurement. Leur installation sera, par la suite, plus facile et moins onéreuse.



Un escalier maçonné en angle intérieur et un liner noir équipent ce bassin, style couloir de nage. La profondeur va de 1,2 à 2 m. Avec volet immergé. Réalisation Carré Bleu Agretec (33 Artigues). Carré Bleu

À noter que si vous investissez dans une couverture, celle-ci assure la sécurité du bassin – obligatoire aujourd'hui –, maintient l'eau plus longtemps à température et évite l'évaporation. Toutefois, le coffre où vient s'enrouler le volet va diminuer la taille de l'ancien bassin.

OPTER POUR LES EQUIPEMENTS DE CONFORT

Après la couverture et l'escalier, le premier équipement auquel on pense est le chauffage pour pouvoir profiter plus longtemps de sa piscine. Un tel équipement permet de doubler la saison de baignade !

La pompe à chaleur est le système le plus rentable à l'utilisation. Il est toutefois plus coûteux à l'installation : compter de 1 700 à 5 000 €. D'autre part, il faut attendre de 48 à 72 heures environ pour que l'eau atteigne 25 °C.

L'énergie d'origine solaire (via des capteurs thermiques) est, par contre, plus onéreuse que celle d'une pompe à chaleur.

Dans une maison de vacances, le réchauffeur électrique est souvent préféré. Certes, l'électricité coûte cher à l'utilisation, mais un réchauffeur ne revient qu'à 200 € environ et l'eau est très vite à bonne température.

Quant au chauffage de la piscine par la chaudière de l'habitation, il nécessite la mise en place d'un coûteux échangeur, dont la rentabilité n'est pas assurée avant de longues années.

Profitez des travaux importants pour compléter votre installation avec des spots de couleur pour le plaisir des yeux, mais aussi avec un système de nage à contre-courant, des buses de massage, de la musique...

FACILITER L'ENTRETIEN

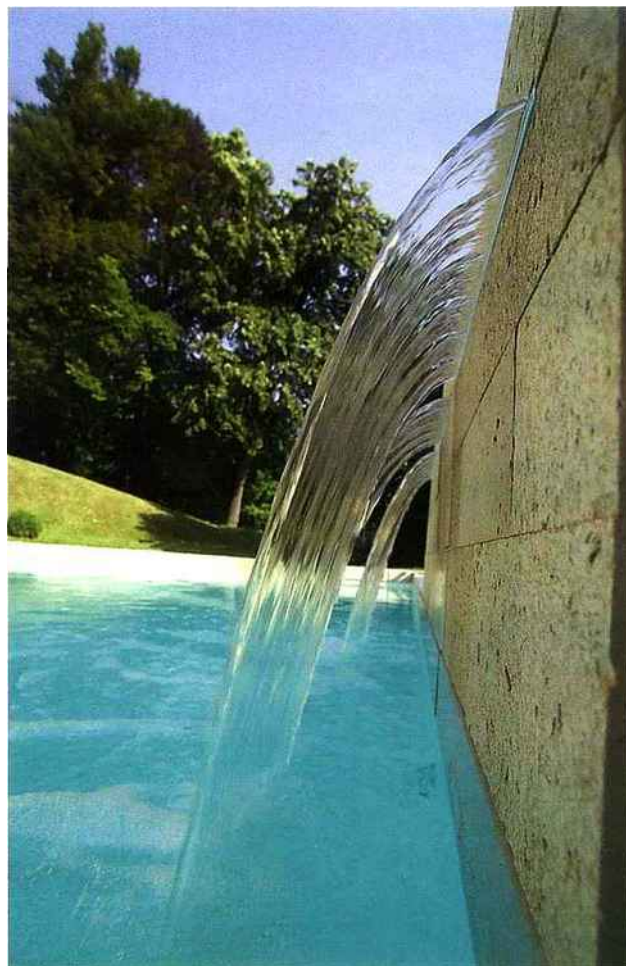
Un bassin, c'est aussi des équipements techniques qui assurent notamment une filtration de l'eau de grande qualité. Il est souvent conseillé de changer l'ancienne filtration à sable par une filtration plus fine. Deux avantages : moins de produits chimiques utilisés (floculants notamment), moins de temps consacré à l'entretien.

Par exemple, Magiline propose la filtration FX Line qui permet de filtrer les particules de 15 microns et, comme elle est exempte de vibrations, vous gagnez en niveau sonore.

Autre exemple, les piscines Christine Caron commercialisent le Skimfilter. C'est un procédé à cartouche qui autorise une filtration 20 à 40 fois plus fine qu'un filtre à sable.

Les systèmes automatiques de traitement de l'eau permettent de vous faciliter la vie et sont proposés par tous les constructeurs de piscines mais aussi par des spécialistes comme Bayrol ou Mareva.

Aménager les abords du bassin, c'est se faire plaisir et garder une eau plus propre, plus longtemps. Pensez à élargir les plages en pierre ou à en construire de nouvelles en bois mais aussi à installer une douche extérieure pour ne pas souiller l'eau avec des brins d'herbe, du sable, des produits solaires, etc.



Power Fall de Polaris est une lame d'eau qui, outre la fonction décorative, produit un effet sonore apaisant et relaxant. Disponibles en trois dimensions et pour toutes les configurations de piscines, ces lames peuvent être installées au moment de la construction ou lors d'une importante rénovation.

LA SÉCURITÉ AU BORD DE L'EAU

Même si vous rajeunissez votre piscine, n'oubliez pas qu'elle doit être équipée d'un dispositif de sécurité, si ce n'est déjà fait.

Les alarmes de chute et périmétriques doivent répondre à la Norme NF P 90-307. - L'alarme de chute déclenche la sirène d'une centrale dès lors qu'un enfant tombe dans l'eau. Budget de 500 à 2 000 €.

- L'alarme périmétrique détecte le passage d'un enfant dans son faisceau infrarouge et déclenche une sirène. Elle l'empêche d'approcher de l'eau en définissant un périmètre sécurisé, invisible. Budget de 2 000 à 4 000 €.

Les barrières de protection, rigides ou souples, doivent répondre à la Norme NF P 90-306. Leur hauteur minimale doit être de 1,10 m et elles doivent être posées à 1 m du bord de l'eau. Budget de 50 à 180 € le mètre linéaire.

Les couvertures et les volets automatiques doivent répondre à la Norme NF P 90-308. La couverture multifonction assure la sécurité de la piscine et remplace les couvertures d'été et d'hivernage. La couverture-filet est plus légère et facile à manipuler. Le volet automatique est composé de lames et se déplie à la surface de l'eau. Budget de 2 000 à 20 000 €.

Les abris doivent répondre à la Norme NF P 90-309. Un abri couvre totalement la piscine. Il peut être télescopique, souple, fixe ou amovible. Budget : à partir de 20 000 €.